

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE VENTAVON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal : 15

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux-mille-vingt-cinq et le 17 mars, le Conseil Municipal de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Juan MORENO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 mars 2025.

Présents : BENISTANT Agnès, BOUCHET Nathalie, CHASTEL Sandrine, HECTOR France, BEYNET Gérard, CHAUVIN Christian, CHEVAL Jérôme, LANG Jean-Luc, LATARD Sébastien, ROUMIEU Régis

Absents ayant donné procuration : BEDERIAN Alexandre à MORENO Juan, BORGNA Eric à HECTOR France

Secrétaire de séance : HECTOR France

Ouverture de séance à 18h00

DEL 2025-10 Budget annexe Eau et assainissement 2025

Monsieur le Maire présente le Budget annexe Eau et assainissement pour l'exercice 2025.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** le Budget annexe Eau et assainissement pour l'exercice 2025, par chapitre tel qu'il figure dans la maquette annexée à la présente délibération ;
- **Charge et délègue** Monsieur le Maire, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

Ainsi fait à Ventavon, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,

Juan MORENO



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : **COMMUNE DE VENTAVON**Budget : **COMMUNE VENTAVON BUDGET EAU ASS**

2024

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			0.00 €
1641 - Emprunts en euros	11 334.00 €	11 333.36 €	0.00 €
21531 - Réseaux d'adduction d'eau	156 000.00 €	37 158.00 €	0.00 €
21532 - Réseaux d'assainissement	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
21561 - Service de distribution d'eau	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2158 - Installation, matériel et outillages techniques - Autres	50 000.00 €	27 910.71 €	0.00 €
2188 - Autres	20 000.00 €	10 842.00 €	0.00 €
2313 - Constructions	19 600.26 €	0.00 €	0.00 €
Opération 922 - MISE EN PROTECTION PERIMETRES SOURCE MURET			0.00 €
2313 - Constructions	1 569.74 €	1 569.74 €	0.00 €
Opération 923 - SOURCE DE ROUANS			0.00 €
2313 - Constructions	39 000.00 €	39 000.00 €	0.00 €
Opération 924 - RESEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF NORD COMMUNE ET			1 021 370.78 €
2313 - Constructions	1 412 111.00 €	8 050.86 €	1 021 370.78 €
Total des dépenses	1 716 615.00 €	135 864.67 €	1 021 370.78 €



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 005-210501789-20250317-2025_10-BF

Recevoir
Levraut

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : **COMMUNE DE VENTAVON**Budget : **COMMUNE VENTAVON BUDGET EAU ASS**

2024

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			969 842.60 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 604.81 €	259 604.81 €	0.00 €
10222 - F.C.T.V.A.	59 970.00 €	59 969.86 €	0.00 €
13111 - Agence de l'eau	437 826.00 €	8 400.00 €	429 426.00 €
1313 - Départements	275 877.60 €	0.00 €	275 877.60 €
1318 - Autres	264 539.00 €	0.00 €	264 539.00 €
1641 - Emprunts en euros	346 148.09 €	0.00 €	0.00 €
2762 - Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	580.50 €	580.50 €	0.00 €
Total des recettes	1 644 546.00 €	328 555.17 €	969 842.60 €



Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 005-210501789-20250317-2025_10-BF

Bercet
Levâult

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

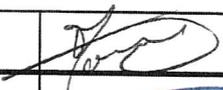
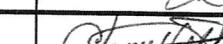
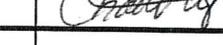
D

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES :
 Pour : 13
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 10/03/2025

Présenté par (1) Le MAIRE,
 A Ventavon le 17/03/2025
 (1) Le MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Ventavon, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BEDERIAN ALEXANDRE	Procuration à RORENO yvan	
BENISTANT AGNES		
BEYNET GERARD		
BORGNA ERIC	Procuration à HECTOR France	
BOUCHET NATHALIE		
CHASTEL SANDRINE		
CHAUVIN CHRISTIAN		
CHEVAL JEROME		
HECTOR FRANCE		
LANG JEAN-LUC		
LATARD SEBASTIEN		
ROUMIEU REGIS		

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Ventavon, le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.